

# ASSOCIATION FRANÇAISE DE FOOTGOLF

Siège social : 5 Parc du Béarn – 92210 SAINT CLOUD  
Association régie par la loi du 1er juillet 1901  
enregistrée à la Sous-Préfecture de Boulogne-Billancourt  
SIREN : 799 476 569 // RNA W923004421

---

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERAL MIXTE DU 29 janvier 2018

---

L'an deux mille dix huit

Et le 29 janvier

A 18h30,

Au siège de l'association (45/47 rue Paul Bert – 92100 Boulogne-Billancourt)

Les membres de l'ASSOCIATION FRANÇAISE DE FOOTGOLF se sont réunis en Assemblée générale mixte afin d'adopter la modification des statuts de l'association et de renouveler la composition du Comité Directeur.

Monsieur Romuald PRETOT, actuel Président de l'association, est désigné Président de séance.

Une feuille de présence est signée en début de séance par les membres présents de l'Assemblée générale.

Le Président dépose sur le bureau de l'Assemblée et met à disposition des membres :

- Un exemplaire de la convocation de l'Assemblée ;
- Le projet de texte des résolutions soumises à l'Assemblée ;
- La feuille de présence certifiée exacte ;
- Les statuts actuels de l'Association FOOTGOLF ;
- Le rapport d'activité de l'Association FOOTGOLF ;
- Les comptes annuels de l'Association FOOTGOLF au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
- Les comptes annuels de l'Association FOOTGOLF au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
- Les comptes annuels de l'Association FOOTGOLF au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Le projet des nouveaux statuts de l'Association FOOTGOLF ;
- L'arrêté des comptes pour les années 2014, 2015 et 2016.

Le Président de séance rappelle que l'Assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

## ORDRE DU JOUR

### A titre ordinaire :

1. Approbation du barème des cotisations ;
2. Présentation du rapport du Président sur 2014 ;
3. Approbation des comptes clos de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et affectation du résultat ;
4. Quitus aux membres du comité directeur pour l'année 2014 ;
5. Présentation du rapport du Président sur 2015 ;
6. Approbation des comptes clos de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et affectation du résultat ;
7. Quitus aux membres du comité directeur pour l'année 2015 ;
8. Présentation du rapport du Président sur 2016 ;
9. Approbation des comptes clos de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et affectation du résultat ;
10. Quitus aux membres du comité directeur pour l'année 2016 ;
11. Election d'un nouveau Comité Directeur ;

### A titre extraordinaire :

12. Refonte totale des statuts (tous les articles sont modifiés y compris l'objet social) ;
13. Présentation des démarches fédérales ;
14. Désignation d'un représentant en charge du développement des relations avec les instances identifiées ;
15. Mise en place d'un process en vue d'un état des lieux du réseau de parcours AFG ;
16. Désignation d'une commission sponsoring ;
17. Présentation des résultats de l'enquête menée auprès des membres 2017 ;
18. Présentation du dispositif de participation des membres pour la Coupe du Monde (Bénévoles, Sponsoring, Médias, Promotion) ;
19. Questions diverses.

Le Président de séance constate que le quorum n'est pas atteint.

Il clos en conséquence la première assemblée générale.



Le Président de séance  
Monsieur Romuald PRETOT